



Témoignage

Hadjira ABDELLAOUI
DSA Ain Témouchent

«La formation de conseillers en développement territorial est une formation très bénéfique et très intéressante pour moi. Elle m'a beaucoup aidé en matière de renforcement de mes capacités de savoir, savoir-faire et savoir-être et surtout faire-savoir.

Ce qui m'a plu dans cette session de formation c'est le choix de formateurs professionnels et performants dans leurs domaines d'intervention. Cette formation me permettra d'intervenir dans le cadre de la politique et de la stratégie de développement territorial de la Wilaya.

En outre, la formation de conseiller en développement territorial, va nous aider nous à jouer un rôle dynamique dans les territoires afin d'apporter des solutions aux problèmes locaux avec des idées novatrices pour la vitalité des collectivités territoriales».



Témoignage

Dalila BELMACHERI
Laghout

«Au démarrage on s'est demandé pourquoi et quelle était la finalité de cette formation...Au fil de l'eau chacun prenait les choses qui l'intéressaient...6 mois après on en demande plus.

Les formations suivies m'ont permis de créer mon association et de prendre pleine conscience de mes capacités et de celles des artisanes dans ma Wilaya Laghouat.

C'est ainsi que je m'attelle à aller vers les artisanes éparpillées à travers les localités de la Wilaya pour sélectionner les produits, prodiguer les conseils à certaines. J'ai pris l'initiative d'aller vers les artisanes et les femmes rurales et je m'intéresse au miel aux plantes aromatiques. Je considère cette formation comme une chance c'est pour cela que je parcours 250 km tous les jours pour apprendre et profiter de l'expérience des intervenants. Je remercie pour cela toute l'équipe du PAP-ENPARD et souhaite plein succès à mes collègues à Laghouat et dans les autres Wilayas».



Témoignage

Faris EL HADJ MIMOUNE
Point focal tourisme de Tlemcen

«Sincèrement, au début, je n'avais pas saisi le concept et les principes de la formation des conseillers en développement territorial (CDT). Pourtant, je n'en étais pas à ma première formation, que ce soit dans le domaine du tourisme ou de l'architecture étant architecte de formation.

L'ingénierie de formation et l'ingénierie pédagogique étaient quelque chose de nouveau pour la plupart d'entre nous, mais en suivant la première session de formation au mois de mars avec M. Jérôme MAURIAC, j'ai commencé à mieux comprendre l'approche et les objectifs de cette formation. Outre les aspects théoriques sur la relation pédagogique, les jeux de rôles, les mises en situation qui nous ont poussés vers nos derniers retranchements, cette formation nous a permis de créer des liens entre représentants des différents services locaux, pour oeuvrer en tant que CDT en exerçant nos activités plus particulièrement au sein d'une équipe pluridisciplinaire qui implique étroitement les élus, les administrations, les associations, les entreprises... Chacun dans son secteur d'activité, devait apporter analyses et conseils en amont des décisions à prendre pour valoriser la politique de développement du territoire, tout en veillant au développement de la production et de la commercialisation de produits territoriaux et en recherchant des possibilités de financement».



Témoignage

Amel ARBAOUI
Forêts, Sétif

Grâce à cette formation en ingénierie pédagogique et ingénierie de formation j'ai appris comment mener à bien un cours, comment faire ressortir les insuffisances en utilisant l'analyse par compétence. Je suis en capacité maintenant en discutant avec des collègues de repérer les lacunes et identifier les mises à niveau des ressources humaines.

Les formations techniques ont été d'un apport indéniable, c'est ainsi que je connais le parcours du porteur de projet et comment l'accompagner à bon port. Pour ce qui est de la valorisation des ressources territoriales, il est impératif de s'intéresser à la chaîne de valeur (du producteur au client) en déterminant les singularités des produits ce qui est en soit une signature pour les territoires. Mon souhait est de voir aboutir tout le travail qui a été fait dans le cadre du PAP-ENPARD.

AU CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

BULLETIN D'INFORMATION N°2 NOVEMBRE 2018

L'ÉDITORIAL

Pour une ressource humaine à la hauteur des défis du développement du secteur rural en Algérie.



Bienvenue à ce second numéro de "Carrefour du Développement Territorial", consacré à la formation.

Le Programme PAP-ENPARD, a eu comme préoccupation fondamentale et essentielle "la formation", et ce, depuis son lancement. Nous lui consacrons un numéro de notre bulletin d'information pour communiquer et présenter ses objectifs et ses finalités.

La formation telle que réfléchi et mise en œuvre dans le cadre du PAP-ENPARD est liée au développement territorial selon une approche intersectorielle, transversale. Les actions de formation mises en place, visent à relever les compétences des ressources humaines dans divers domaines techniques et pédagogiques, mais aussi, à générer un état d'esprit qui permettent aux participants des divers secteurs socio-économiques de travailler en harmonie, en concertation, en étroite collaboration et de façon complémentaires pour un développement territorial adapté aux besoins des 4 wilayas pilotes du Programme.

Nos formations sont dédiées à deux groupes cibles :

- les Conseillers en Développement Territorial (CDT), issus des secteurs de l'agriculture, de l'artisanat, du tourisme, des forêts, de la formation professionnelle et de la solidarité nationale.
- les membres des associations organisées ou en cours d'organisation et les porteurs de projets.

L'ensemble des formations dispensées en salle au profit des CDT totalisent une durée globale de 300 h et a mobilisé 237 h/j d'expertises. Trois cycles de formation, caractérisent le processus de formation des CDT.

Le 1er cycle concerne les fondamentaux de l'ingénierie de formation (90 heures) et de l'ingénierie pédagogique (90 heures). Il a pour finalité la maîtrise des concepts, des techniques et des méthodes relatifs à l'approche par compétence, l'élaboration des référentiels emplois et compétences, l'élaboration des référentiels formations nécessaires à l'établissement des programmes de formation continue, notamment des actions de formation à la "carte". Sans être exhaustifs les thèmes développés sont notamment liés aux fondamentaux du développement territorial à l'intention des agents des services d'encadrement concernés.

Le 2ème cycle vise le renforcement de capacités des CDT dans les domaines techniques et concernent plus particulièrement :

- l'approche intégrée de développement territorial (30 heures) ;
- l'appui à l'entrepreneuriat (30 heures) ;
- la valorisation des ressources territoriales (30 heures) ;
- l'animation territoriale et les Comités de Concertation locale (60 heures).

Ces deux cycles de formation, technique et pédagogique, ont été mis en œuvre selon une approche dite de "formation-action". Ainsi, outre le temps de formation théorique, réalisée en salle, les CDT ont été confrontés à des travaux d'application individuels visant à appliquer grandeur réelle sur le terrain les concepts, les techniques, les méthodes et les outils, acquis en salle de cours, et ce en ingénierie de formation (65 jours), d'une part, et en ingénierie pédagogique (30 jours), d'autre part.

Le 3ème cycle vise à démontrer que les CDT disposent des capacités à organiser, préparer, mettre en place et conduire une action de formation selon l'approche par compétences, au profit d'agents de leurs secteurs socio-économiques respectifs. Quarante-neuf (49) actions de formation d'une durée variant de 3 à 4 jours chacune, seront réalisées par les CDT du 1er février au 30 octobre 2019.

Au terme de leur formation les CDT seront capables d'assurer une mission d'interface entre les élus, les institutions administratives, les associations, les partenaires professionnels, les citoyens, et les travailleurs sociaux, qu'ils doivent informer et convaincre. Ils apporteront des analyses et des conseils en amont des décisions à prendre pour valoriser la politique de développement d'un territoire donné. Ils veilleront au développement de la création et de la commercialisation des produits territoriaux. Ils faciliteront le travail en partenariat, prendront en compte les initiatives locales et développent la participation active des habitants.

Quant aux associations, coopératives, et groupements en cours d'organisation, ils bénéficient également d'un cycle de "formation-action" visant à renforcer leurs capacités organisationnelles et de fonctionnement sur la base d'outils techniques et méthodologiques compatibles avec le niveau de développement de leurs activités dans les 4 wilayas pilotes.

La mise en œuvre de cet appui s'effectue en trois étapes concernant respectivement les aspects de : i) bonne gouvernance, ii) pilotage des associations, iii) concrétisation des projets de développement durable.

Les acteurs locaux, sont formés dans le cadre du Programme PAP-ENPARD afin de renforcer leur structuration et d'être en capacité de s'organiser en groupements professionnels pour progresser ensemble dans la recherche de solutions aux problématiques sectorielles et intersectorielles et devenir des partenaires dynamiques des autorités locales dans l'animation et la mise en œuvre des projets de développement de leurs territoires.

Il convient de souligner que l'appui réalisé a permis à des associations de commencer à se structurer c'est le cas de GHOUTA qui oeuvre dans le domaine de l'agriculture écologique dans les zones oasiennes à Laghouat et dont les principaux objectifs vise à faire émerger une agriculture écologique, de préserver les anciennes variétés végétales et animales de la région, de créer une banque de semences et d'arboricultures...

Nous espérons que ce numéro apportera des réponses à vos interrogations, et éveillera votre curiosité sur les activités du Programme PAP-ENPARD en matière de formation. Bonne lecture !!!



Interview

Christian BLASZCZAK
Expert formation du PAP-ENPARD.
"Renforcement des capacités des ressources humaines... Pour la mise en oeuvre de projets de Développement Territoriaux durables".

La formation est un axe important pour le programme PAP-ENPARD. Quelles sont les domaines de formation ? Qui sont les personnes formées ? Comment ont-elles été identifiées ? Pour quelle finalité ?

La formation/action des "Conseiller en Développement Territorial" (CDT), réalisée dans le cadre de la mise en œuvre du Programme PAP/ENPARD, qui a débuté au mois de mars 2018 et dont l'échéance est prévue au mois d'octobre 2019, vise à mettre à la disposition des 4 Wilayas pilotes que sont Tlemcen, Ain Témouchent, Laghouat et Sétif, un nouveau profil de compétences, celui de "Conseiller en Développement Territorial" (CDT), capable d'assurer une mission d'animation et d'interface entre les élus des collectivités territoriales et des organismes consulaires, les institutions administratives, les associations, les partenaires professionnels, les citoyens, et les travailleurs, en participant à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie globale de développement et de dynamisation d'un territoire en intégrant des préoccupations d'ordre économique, social, environnemental et culturel.

Il est important de souligner que les CDT constituent la "ressource humaine" indispensable à l'atteinte de l'objectif final du Programme PAP/ENPARD à savoir : "l'amélioration des conditions de vie par l'augmentation des revenus et de l'emploi en milieu rural, et ce en améliorant la valorisation et la diversification des ressources locales, par l'émergence d'une nouvelle génération de projets innovants de développement agricole et rural, notamment par l'entrepreneuriat dans les secteurs : agricole, forestier, artisanat, et tourisme".

Le processus de formation/action des CDT, alterne des périodes de formation théorique en salle, avec des périodes d'accomplissement de Travaux d'Application Individuels (TAI), au profit de 49 agents issus des secteurs de l'Agriculture, des Forêts, du Tourisme, de l'Artisanat, de la Formation professionnelle et de la Solidarité, mais aussi d'associations professionnelles, sélectionnés par les supérieurs hiérarchiques de leurs structures respectives sur la base des compétences maîtrisées, de leur motivation et de leur disponibilité. Le processus de formation/action des CDT est composé de 3 cycles distincts. Le premier cycle d'une durée de 180h en salle, et de 95 jours en TAI, concerne une formation pédagogique comportant deux sessions : i) Ingénierie de formation et ii) ingénierie pédagogique. Le second cycle d'une durée de 120h en salle, concerne une formation technique comportant quatre sessions : i) Approche intégrée de développement territorial, ii) Appui à l'entrepreneuriat rural, iii) Valorisation des ressources territoriales, iv) Animation territoriale. Le troisième cycle d'une durée globale d'environ 150 jours, à raison de 3 à 5 jours par CDT, vise à démontrer leur maîtrise des capacités acquises à organiser, préparer, mettre en place et conduire une action de formation au bénéfice d'agents des divers secteurs socio-économiques. Au total, ce sont 49 actions qui sont programmées tout au long de l'année 2019, représentant plus de 150 journées de formation au profit d'un effectif global d'environ 600 personnes.

Les diagnostics menés dans le cadre du programme, ont-ils porté sur la demande de formation des institutions et/ou des bénéficiaires ?

Au-delà des besoins spécifiques de renforcement des compétences des emplois de différents niveaux et dans diverses filières professionnelles identifiées lors des diagnostics réalisés dans chacune des 4 Wilayas pilotes, ces études ont permis de mettre en évidence la nécessité de mettre en place des organes de développement durable, notamment les Comités de Concertation locale (CCL) d'une part et les plateformes de ressources d'autre part.

En effet, il apparaît clairement que le développement territorial repose sur des ressources humaines et des dispositifs capables de favoriser la concertation et la mobilisation des acteurs sociaux du territoire, afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, de susciter et/ou de mener des actions communes visant le mieux-être de la population du territoire et la participation des citoyennes et citoyens à la vie démocratique, de développer un meilleur partenariat entre les organismes communautaires afin d'améliorer l'accessibilité aux services communautaires et institutionnels.

La concertation qui est un processus continu, implique des "ressources humaines" compétentes telles que les "Conseiller en Développement Territorial" (CDT), capables de : i) s'engager dans l'accomplissement de projets communs, en mobilisant les partenaires concernés autour d'enjeux locaux, ii) documenter la zone géographique concernée pour une meilleure connaissance des projets, iii) proposer des plans d'actions concertés pour favoriser l'unité dans l'action.

Par ailleurs, les études diagnostics ont fait apparaître la nécessité de mettre en place des plateformes de ressources comme outil territorial de coopération interstructures visant à favoriser la généralisation du développement durable sur les territoires, et en particulièrement de : i) créer, diffuser et mutualiser les

méthodes et les outils, ii) renforcer les savoirs et les compétences des acteurs, iii) favoriser l'intégration effective du développement durable dans les démarches de territoire, en veillant à leur articulation et à leur complémentarité, iv) à mobiliser le plus grand nombre d'acteurs.

D'ici la fin 2019, 49 actions de formation sont planifiées ? Quel est le programme au juste ? Pouvez-vous nous en dire un mot ?

Le 3eme cycle du processus de formation des CDT vise à ce que chacun d'eux mette en application, grandeur réelle, l'approche par compétence (APC), pour que les actions de renforcement de capacités des agents en activités se réalisent sur la base d'analyse de situations de travail, de référentiels métiers et de compétences, pour que le contenu de ces actions de formation/perfectionnement réponde au renforcement/mise à niveau d'une ou plusieurs compétences du métier considéré et non plus de "former pour former" sans objectif de formation prédéfini.

Le programme de développement des actions de formation à réaliser par les CDT est planifié sur 8 mois, du mois de février au mois d'Octobre 2019, (excepté le mois d'août 2019), à raison de 6 à 7 interventions de 3 à 5 jours, chaque les mois. La préparation des supports d'organisation, d'évaluation et de diffusion des cours, (tels que notamment les diaporamas Power Point, les exercices de travaux dirigés, les tests d'entrée et de sortie, l'évaluation de satisfaction, les feuilles d'état de présence des bénéficiaires, etc), sera réalisée au cours du mois qui précède l'exécution des actions de formation.

Lors de la préparation puis de la conduite de leurs interventions respectives, les CDT seront accompagnés individuellement par deux Experts, l'un spécialiste de la préparation d'une action de formation/perfectionnement à raison de deux jours par CDT, l'autre spécialisé dans la conduite d'action de formation/perfectionnement à raison d'un jour par CDT.

Comment peut-on définir la fonction de "Conseiller en Développement Territorial" ?

Le conseiller/consellière en développement territorial, (CDT), d'une zone géographique déterminée, assure une mission d'animation et d'interface.

Dans son secteur d'activité :

- il/elle apporte des analyses et des conseils en amont des décisions à prendre pour valoriser la politique de développement du territoire concerné. Il veille au développement de la production et de la commercialisation de produits territoriaux, et recherche des possibilités de financement.
- Il/elle facilite le travail en partenariat, prend en compte les initiatives locales et développe la participation active des habitants, assure la réalisation et le suivi de projets à partir d'études concrètes.
- Il/elle fait connaître les nouvelles opérations menées sur le territoire, en utilisant les voies et moyens de communication les plus appropriés.
- Il/elle occupe un poste dans les structures de divers secteurs socio-économiques.
- Il/elle intervient dans la mise en œuvre d'une politique de développement, d'information et d'animation, et dans la réalisation d'équipements collectifs. Il peut être tour à tour, gestionnaire, animateur, formateur, conseiller et il doit adapter son rythme de travail à celui de ses partenaires car les réunions ont souvent lieu le soir ou le week-end. Le conseiller/consellière en développement territorial (CDT) possède un niveau de formation supérieure, (Ingénieur, master 2), ainsi que de bonnes connaissances dans les domaines : i) d'approches intégrées de développement territorial, ii) de l'appui à l'entrepreneuriat rural, iii) du fonctionnement d'instances de concertation locales, iv) de la valorisation des ressources territoriales, et il est compétent en ingénierie de formation et ingénierie pédagogique.

Si vous deviez délivrer un message aux personnes qui ont été formées dans le cadre du PAP-ENPARD, quel serait-il (les acteurs locaux, les associations, les institutions, les CDT...)?

Aux futurs "Conseiller en Développement Territorial" (CDT) je souhaite tout d'abord leur adresser mes vives félicitations pour les efforts fournis tout au long de l'année 2018 et la qualité du travail qu'ils ont réalisé lors des sessions de formation techniques et pédagogiques. Je tiens à leur dire de rester confiants pour l'avenir, de prendre conscience des nouvelles capacités et compétences acquises grâce à leur participation active au processus de formation des CDT mis en place par le Programme PAP/ENPARD. Enfin, que je compte sur chacun d'eux pour mettre à profit leurs acquis, quelque soit leur statut et leur secteur socio-économique, pour être des acteurs dynamiques et de véritables forces de proposition dans le développement durable de leurs territoires respectifs.

Aux membres des diverses associations bénéficiaires des actions de renforcement dans les pratiques de bonne gouvernance, du pilotage associatif et de la mise en œuvre de projets de développement durable, je leur adresse toutes mes félicitations pour leur participation active aux 3 étapes du processus de formation mise en place par le Programme PAP/ENPARD, en espérant qu'ils mettront à profit leurs acquis pour une meilleure efficacité de leurs organisations respectives.



Interview

Thomas Khatal
L'entrepreneuriat a le vent en poupe !

L'enseignement de l'entrepreneuriat dans les écoles, les universités et les Programmes et autres projets de l'UE devient un volet important, voire incontournable ? Pourquoi selon vous ?

Je suis parfaitement d'accord avec vous. Certains pensent que le fait d'être entrepreneur est un don, que c'est inné ou génétique. A mon sens, il y a un peu de vrai dans ces propos, mais, il reste indéniable que l'esprit entrepreneurial se construit et se développe par l'apprentissage. Plus, les personnes sont initiées à l'entrepreneuriat tôt (écoles, universités, centres de formation professionnelle,...), plus leur envie de vouloir créer une activité économique génératrice de revenus sera grande et plus leurs chances de réussite seront importantes. Par contre, il ne faut pas s'y méprendre ! Tout le monde ne peut pas devenir entrepreneur ! Il faut pour cela posséder un minimum de caractéristiques personnelles entrepreneuriales telles que : « la persévérance, le goût du risque, le respect des engagements, avoir un bon réseau de contacts, se fixer des objectifs, etc... ». Il appartient aux accompagnateurs à la création de détecter ces caractéristiques chez les porteurs de projets potentiels lors des sélections préalables à la formation.

Là aussi, l'apprentissage et les formations spécifiques à l'entrepreneuriat permettent de développer ces caractéristiques et faire prendre conscience aux apprenants qu'elles existent, et qu'elles sont les premiers facteurs de réussite de l'entrepreneur.

Quelles sont les idées de projets d'entreprise qui ont émergé des discussions dans vos ateliers ?

Lors des ateliers l'émergence des idées n'a pas découlé uniquement de discussions. Les participants ont eu à vivre un exercice de génération d'idées « brainstorming » basé sur des éléments déclencheurs liés aux domaines d'activités de l'entrepreneuriat rural préalablement préparés. A titre d'exemple, pour chacune des 04 sessions de formation « Tlemcen, Ain-Temouchent, Laghouat et Sétif », pas moins de 250 idées ont été formulées en moins de 30 minutes d'exercice. Bien sûr, ensuite un tri a été effectué par les participants, suivi d'une analyse des idées considérées par les uns et les autres comme étant les plus innovantes, réalisables, adaptées au contexte, etc. Ce tri a permis d'identifier 05 idées de projets (par groupe de 04 à 05 personnes) qui ont ensuite été analysées et classées selon une grille d'évaluation comprenant plusieurs critères (disponibilité de la main-d'œuvre, disponibilité de la matière première et de la technologie, concurrence, existence d'un marché...). Vos voyez que le choix des idées ne s'effectue pas de manière aléatoire, mais réellement selon des outils d'appréciation et d'évaluation ayant fait leur preuve lors de formation à l'entrepreneuriat. Parmi les idées de projets qui ont émergé, nous pouvons citer : « l'apiculture, le greffage de plans, l'oléiculture, la récupération de déchets, gîtes et guide touristique, traitement de plantes aromatiques et médicinales, fromagerie artisanale, livraison à domicile de produits du terroir, production de champignons, conditionnement de produits alimentaires » et bien d'autres encore !

Comment les Conseillers en Développement Territorial (CDT) peuvent-ils contribuer à accompagner des projets au niveau des territoires ?

Il faudrait bien plus qu'un paragraphe pour décrire la façon dont les conseillers en développement territorial peuvent accompagner les projets. Le guide d'entrepreneuriat qui a été élaboré dans le cadre de la mission TdR 22 décrit de manière détaillée le rôle des CDT, les préalables à l'exercice de la fonction de CDT et les différentes étapes d'accompagnement, de la sensibilisation, jusqu'à l'accompagnement post-création en passant par la formation et la création proprement dite.

A mon sens, il est important que les CDT se positionnent dans un rôle d'encadrement du dispositif d'accompagnement à la création sans pour autant être directement impliqués dans les actions de formation. Ils disposent maintenant des outils leur permettant d'avoir cette vision globale qui est nécessaire pour conduire à bien, sur un territoire donné, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de dispositifs entrepreneuriaux.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans les quatre ateliers que vous avez animés dans nos antennes ?

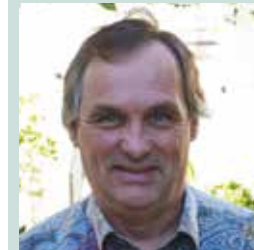
Il m'est difficile de dire ce qui m'a le plus marqué, tant les moments forts étaient nombreux. Toutefois, pour apporter une réponse à votre question, il faut savoir qu'à la fin de chaque atelier, une session d'évaluation à chaud (en plus de l'évaluation demandée par le PAP-ENPARD) a été réalisée. Elle consistait à faire évaluer la formation par les participants de manière anonyme sur 05 critères (méthode de formation, facilitation, organisation logistique, documentation remise, interaction

des participants entre eux et avec le facilitateur). Les évaluations ont été excellentes ce qui dénote la satisfaction des participants.

Les participants ont aussi effectué un «tour de table» où chacun a pris la parole 01 à 02 minutes pour s'exprimer sur ses ressentis et les moments forts de la formation. Ce fut émouvant de les entendre parler, et cela, ça marque !

Un dernier mot sur votre expérience avec le PAP-ENPARD ?

L'expérience au niveau des quatre antennes a été enrichissante à plus d'un titre. D'abord, il faut saluer le total engagement des participants qui ont été pleinement impliqués lors des ateliers de formation. Ensuite, il faut aussi féliciter l'équipe de l'ATA du PAP-ENPARD et les chefs d'antennes qui n'ont ménagé aucun effort pour que tout se passe dans les meilleures conditions possibles. L'organisation des formations a été parfaite sur tous les plans (logistique, administratif, pédagogique...). Il faut noter aussi que trois sessions se sont déroulées durant le mois de Ramadan « Tlemcen, Ain-Temouchent et Laghouat » et que la session de Sétif s'est déroulée alors qu'il faisait entre 44° et 48° C. Cette expérience restera pour moi l'une des plus enrichissantes de ma carrière de consultant. Grand merci à toute l'équipe du PAP-ENPARD !



Interview

Peter Damary
Expert valorisation des ressources
Les CDT un intérêt pour la valorisation de certains produits du terroir.

Peter tu as assuré une formation pour les CDT au niveau des quatre antennes pour renforcer leurs capacités dans les aspects techniques, en quoi a consisté cette formation ?

Nous avons couvert les aspects de l'identification des ressources territoriales et leurs marchés, la différenciation des produits par la qualité spécifique liée aux territoires, l'analyse de la chaîne de valeur et des leviers d'action et l'organisation des acteurs de la chaîne de valeur en consortium pour en améliorer la gouvernance. Finalement, nous avons travaillé sur le rôle et le « Business model » du consortium dans la différenciation d'un produit du terroir.

Quelles ont été les préoccupations des CDT dans les différents secteurs touchés par le Programme ?

Les CDT ont eu des questions par rapport à leurs futurs rôles dans le montage des consortiums, et comment faire pour fédérer des producteurs et transformateurs autour d'objectifs communs.

Il est souvent difficile pour les acteurs des chaînes de valeur de se rencontrer, de discuter de problèmes communs et de se faire confiance, et encore plus de travailler ensemble sur des aspects de définitions de la qualité, de prix et de volumes et d'identification du produit. Le rôle des CDT est justement d'accompagner les membres d'une chaîne de valeur, de les aider à analyser leurs chaînes de valeur et les risques et opportunités du couple produit/marché, et à se fédérer et s'organiser autour d'objectifs communs.

Pensez-vous que les CDT ont cerné les problématiques de leurs territoires ? Je ne suis pas en position pour répondre à cette question, mais je peux dire que les participants à cette formation ont fait montre d'un grand intérêt au sujet de la formation. Ils ont participé de manière active et ont apporté des points de vue qui prouvent qu'ils connaissent bien leurs territoires et leur sujet. Malheureusement, dans certains cas, les structures administratives limitent leurs possibilités d'action.

Quels sont les produits qu'ils se proposent de valoriser ?

La formation n'avait pas pour objectif d'aboutir sur un « inventaire » des produits à valoriser, mais certains produits sont ressortis du lot et les participants sont motivés pour y travailler. Par exemple l'huile d'olive (traditionnelle et moderne) et la poterie de Bider à Tlemcen, le Mermez et l'oignon blanc de Oulhaça à Ain Temouchent, le Rob, la prune sèche de Taouiàla et les tapis à Laghouat, la Figue sèche de Béni Maouche, qui est déjà enregistrée en Indication géographique, le safran de Babor ou encore l'olive de table (Amétour) à Sétif.

Un mot d'encouragement pour les CDT ?

Il y a des produits de votre région, surtout ceux qui peuvent se distinguer par leurs qualités spécifiques, qui peuvent porter le développement de la région et devenir des produits emblématiques. Votre travail dans les mois et années à venir sera d'aider les acteurs du territoire à les identifier et à s'organiser. Vous avez toutes et tous le savoir-être pour faire un bon travail, et j'espère qu'avec les formations du PAP-ENPARD nous avons réussi à vous transmettre un savoir-faire et des connaissances techniques qui vous seront utiles.



AREA-ED, un atelier de réflexion sur le tourisme rural

AREA-ED dans le cadre du PAP-ENPARD a organisé, durant le début du mois de novembre, un atelier sur le tourisme rural en collaboration avec le Parc national du Djurdjura, de la DGF, l'appui logistique du Parc national de Tlemcen et des associations AFMT, AFET et MIMOUNA, une journée de réflexion sur l'encadrement juridique et réglementaire du tourisme dans les Parcs nationaux (organisation et implication et investissement des communautés paysannes dans les activités touristiques). L'objectif est d'aboutir à une proposition d'encadrement juridique à soumettre au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et au Ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

Ont pris part à cet atelier, une trentaine de participants représentants de la DGF, du PAP-ENPARD, des Parcs nationaux de Tlemcen et du Djurdjura, des Conservations des forêts de Tizi-Ouzou et de Bouira, des Communes de Babor, Ait Bouaddou, Oued Baredet, Ain Ghoraba, des associations AFET (Oued Bared), Mimouna (Haizer) et de l'AFMT (Tlemcen).

Dans sa présentation, Mme Nabila HAMEDI l'experte en charge de l'étude a rappelé, les principes du tourisme durable et de l'écotourisme et les principales dispositions juridiques et réglementaires régissant le tourisme et notamment la loi 99-01 fixant les règles relatives à l'hôtellerie (JO n°02-1999), le décret exécutif n°46 -2000, définissant les établissements hôteliers et fixant leur organisation, leur fonctionnement, ainsi que les modalités de leur exploitation (JO n°10-2000) et la circulaire interministérielle N°1 du 6 juin 2012, relative au logement chez l'habitant «comme, formule d'hébergement touristique». Elle a fait un benchmark avec la réglementation française et marocaine notamment en ce qui concerne l'hébergement chez l'habitant.

Les participants ont été scindés en deux groupes de travail, l'un pour réfléchir sur le cadre juridique à mettre en place pour encourager l'habitant à s'impliquer et investir dans une offre de prestation touristique et l'autre a été consacré au rôle du Parc national dans l'organisation et la gestion du tourisme.

Parmi les recommandations de cet atelier, on notera en particulier :

1. Trouver le cadre juridique le plus approprié en approfondissant la question avec le Ministère chargé du tourisme en vue d'élaborer les textes qu'il faut pour réglementer ces activités.
2. S'inspirer de la circulaire interministérielle de juin 2012 qui encadre convenablement le dispositif concernant les maisons d'hôtes pour préparer un texte réglementaire qui engloberait les autres types d'hébergement (gîtes chambre d'hôte, etc.)
3. L'implication des autorités locales notamment des APC dans la délivrance des autorisations nécessaires pour l'hébergement des touristes, moyennant une large campagne de sensibilisation des élus locaux.

Il a été convenu comme suite aux recommandations d'organiser un autre atelier à la Direction Générale des Forêts avec la participation active du Ministère du Tourisme et du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire.



Tamkin wa Takwin : "Intelligence territoriale et femmes rurales"

Dans le cadre du PAP-ENPARD, l'association femmes en communication (FEC), en collaboration avec Citoyens de la Terre, a organisé dans le cadre du projet Takwin Wa Tamkin, un atelier de sensibilisation sur l'intelligence territoriale et la femme rurale à la maison de l'environnement de Ain Témouchent courant le mois de novembre passé.

Cet atelier a consisté en une formation et un renforcement au profit des femmes rurales et artisanes, comme suite au diagnostic de terrain, qui a permis de choisir cette région comme un point focal pour l'atelier et la mise en pratique de l'intelligence territoriale.

Plusieurs acteurs dans la région de Ain Témouchent, ont contribué à cet événement en aidant à programmer une exposition le même jour, pour donner aux artisanes la possibilité de perfectionner et de mettre à l'épreuve leurs capacités de marketing et de technique de vente.

Pour démarrer les ateliers, l'association Citoyens de la Terre représentée par Axel FRICK, a rappelé les règles de l'intelligence collective et a partagé l'expérience d'intelligence territoriale du programme Territoires en VIE dans la région Sud de la France.

Ce partage a été enrichissant pour tous les participants, c'est pourquoi il serait intéressant de donner une visibilité méditerranéenne à cette dynamique avec le réseau de Citoyens de la Terre et de ses partenaires.

Plus d'ateliers sont attendus par les bénéficiaires pour faciliter le travail entre les institutions et les associations dans le cadre du développement des activités des zones rurales, que ce soit pour les femmes, ou pour les hommes, étant donné que l'atelier espère montrer que le travail de groupes, femmes et hommes, pouvait être porteurs d'intelligences multiples et pratiques pour la communauté.



Formation : " Le Design au service de l'artisanat "

L'association Femmes en Communication (FEC) dans le cadre du PAP-ENPARD a organisé une formation pour le compte des artisanes de la wilaya de Laghouat au mois d'octobre passé, avec Caroline WINCKLE, consultante auprès de l'UNESCO et commissaire du salon de la créativité au Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou.

La formation avait pour objectifs :

- de faire un appui et un soutien technique en design et développement de produits, permettant d'avoir des produits fabriqués traditionnellement, mais présentant un design adapté à la demande.
- de mettre en valeur les qualités et les talents individuels.
- de stimuler la créative, l'échange d'expériences, l'amélioration des standards de qualité.

Pour assurer cette formation, une identification des associations au préalable a été nécessaire pour les classer par type d'activités et déterminer le besoin en appui qui leur convient. L'experte a pu toucher les matières et voir la qualité du travail accompli par les artisanes et le temps consacré à l'exécution de chaque type d'artisanat....

Beaucoup d'associations ont été rencontrées à Laghouat telles que : Association Djawahir, Association EL ARBAA IZDHAR, Association Anamel Dahabya, Association Souhoub, Association Féminine SONAA ENADJAH, Association Athar El Djanoub, Association Alf Sanaa li tarkya, Association wilalay Samra, Association Nadjah li tarkyet el maraa erfiya...

Cette formation a coïncidé avec la célébration le 15 octobre de la journée internationale de la femme rurale.



L'association El Argoub et la DSA de Laghouat célèbrent la journée internationale de l'alimentation avec les écoliers

A l'occasion de la célébration de la journée internationale de l'alimentation sous le thème « Agir pour l'avenir, la faim Zéro en 2030 c'est possible », la Direction des services agricoles de la wilaya de Laghouat (DSA) et l'association EL ARGOUB ont organisé une séance pédagogique pour les élèves de la classe 5ème année primaire de l'école « Cheikh Kazwai Attallah » en octobre passé.

Les intervenants ont présenté les différentes activités agricoles pratiquées dans la région entre élevages (gros et petits élevages), les différentes cultures existantes (céréaliculture, cultures maraîchères, fourragères, arboriculture fruitière, phœniciculture, viticulture et oléiculture), les ressources en eaux superficielles et souterraines mobilisées, les systèmes d'irrigation existants, la mécanisation agricole, la santé animale et son incidence sur la santé humaine, etc.

L'occasion a été donnée à l'association El Argoub pour faire connaître son historique, ses objectifs et le projet DEVOASIS. Cette présentation a suscité l'intérêt des enfants.

L'objectif principal de cette séance était de faire connaître le secteur agricole dans la wilaya de Laghouat, son importance et sa contribution dans la sécurité alimentaire du pays. Il a été également expliqué, l'importance de la protection de l'environnement en préservant les ressources naturelles, telles que le sol et l'eau en utilisant le moins possible et de façon rationnelle les engrais chimiques et produits de traitements

phytosanitaires et en favorisant l'utilisation des fertilisants organiques et la lutte biologique. Réduire toute pollution en évitant de jeter les plastiques, déchets ménagers et autres partout et n'importe où ! Éviter le gaspillage des produits agricoles, alimentaires et agroalimentaires. L'importance de l'hygiène et de la qualité des produits agricoles et alimentaires pour garantir une meilleure santé aux consommateurs.

Les élèves étaient très réactifs avec les intervenants et ont posé de nombreuses questions sur les présentations et les activités agricoles dans la région.

À la fin de séance, le président de l'association El Argoub a invité la directrice de l'école à programmer une sortie pour les élèves au niveau de son exploitation agricole pour qu'ils puissent voir sur place les différentes cultures pratiquées, types d'irrigation et les élevages existants.



HI : Projet DRI une formation sur le genre

Dans le cadre du Projet DRI, l'association HI a reçu un financement FCIL (Fonds Canadien d'Initiatives Locales) dans le cadre du projet DRI pour l'organisation d'une formation sur l'approche genre et inclusion et la réalisation d'un autodiagnostic organisationnel par nos associations relais, ainsi que l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques et d'un plan d'action par association.

La première activité de ce cycle a eu lieu à partir du 12 novembre à Oran et sera animée par l'équipe projet DRI-HI pour la 1ère journée consacrée à l'approche inclusive et par Mme Fatma Boufenik pour les 3 jours relatifs à l'approche Genre.

Intégrer le genre dans le cycle de projet signifie se poser des questions à chaque étape du projet, depuis les contacts et études préalables jusqu'à l'évaluation du projet : sur l'implication, le rôle, la place des femmes et des hommes dans le projet et les interrelations entre femmes et hommes ; sur les effets et les impacts du projet sur la situation des femmes et des hommes et sur les inégalités entre femmes et hommes, ainsi que les processus de transformation des rapports sociaux femmes-hommes.

HI : Inauguration des sessions de formation des associations partenaires

Le Projet DRI « Promotion d'un Développement Rural Inclusif », humanité & inclusion (le nouveau nom de Handicap International) a lancé dans le cadre du PAP-ENPARD en septembre dernier, la première session des formations destinées aux quatre associations partenaires.

Ces 4 associations, partenaires opérationnels et relais du projet sur leurs wilayas respectives, sont : Agir pour le développement et l'épanouissement de la jeunesse de Bouira, l'Association de Sauvegarde et de Promotion de l'Enfance (ASPE) de Khenchla, l'Association pour la Protection et l'Amélioration de l'Environnement (APAE) de Nâama, et l'Association pour la Promotion de la Femme Rurale (APFR) de Skikda.

Les chargés de projet et les chargés de comptabilité de ces quatre associations ont suivi avec beaucoup d'intérêt deux journées de formation en gestion administrative, financière et logistique.

Cette formation inaugure un processus de renforcement des capacités qui portera tant sur des aspects méthodologiques que techniques, couvrant des formations en gestion de projet adaptée aux besoins du présent projet, en techniques et outils de communication, sensibilisation aux approches inclusives et de développement durable. Ce programme sera adapté en fonction des besoins émis par les partenaires tout au long du projet.

A l'issue de ce plan de formation, les associations participantes seront mieux à même d'accompagner à leur tour les bénéficiaires finaux des associations locales et différents groupements professionnels des secteurs agricole, artisanal et touristique ciblés par le projet DRI.

Professionnalisation des Grimpeurs de Palmier

BEDE et AREA-ED dans le cadre du PAP-ENPARD ont entamé un plan d'action ambitieux pour professionnaliser les grimpeurs de Palmier. C'est dans cette perspective qu'une enquête dans les palmeraies a été entamée en mai dernier et s'est poursuivie durant quelques mois dont l'objectif de définir le référentiel métier et le référentiel formation du grimpeur de palmier. L'exploitation des enquêtes alimente dans un premier temps les travaux des équipes qui seront mobilisées à Ghardaïa du 24 au 28 novembre 2018 :

- 1) pour former les formateurs grimpeurs,
- 2) pour élaborer un avant-projet de référentiels métier,
- 3) formation évaluation.

Enquête dans les palmeraies

BEDE a initié une enquête dans les palmeraies courant mai 2018. Elle a mobilisé deux Chargées de mission, assistées par des parties prenantes et par des aides-enquêteurs.

Cette enquête est maintenant terminée, les données seront traitées pour analyser la situation du travail dans les palmeraies, afin de mieux définir le référentiel métier et le référentiel formation du grimpeur de palmier. L'exploitation des enquêtes alimentera dans un premier temps les travaux des équipes qui seront mobilisées à Ghardaïa du 24 au 28 novembre 2018 :

- 1) pour former les formateurs grimpeurs,
- 2) pour élaborer un avant-projet de référentiels métiers et formation/évaluation.

Avant-projets de référentiels métiers et formation / évaluation

BEDE réuni parallèlement à la formation des formateurs grimpeurs, une équipe de sept personnes à Beni Isguen pour un séminaire de travail de 5 jours sur les avant-projets de référentiels métiers et formation. Le noyau de cette équipe est donc constitué de formateurs relevant de la Direction de la Formation Recherche et Vulgarisation, partie prenante qui nous accorde son soutien institutionnel et attend nos résultats pour les mettre en pratique.

Le choix d'organiser ce séminaire d'équipe en parallèle avec la formation des formateurs grimpeurs permet à l'équipe de BEDE de coordonner simultanément deux activités et aux participants d'observer comment se déroule une formation qu'ils auront eux-mêmes à organiser ultérieurement.

Les avant-projets de référentiels qui seront produits à Beni Isguen seront présentés, étudiés et validés en atelier élargi, multiacteurs la fin décembre 2018 à Timimoun.



Le PAP-ENPARD reçoit une délégation de diplomates européens

Le programme PAP-ENPARD, avec la contribution des associations AREA-ED, FEC, TORBA, la Direction Générale des Forêts, le Ministère des Affaires Etrangères, la Délégation de l'Union européenne et les responsables de la ferme pédagogique de Zéralda, a organisé, le mardi 27 novembre 2018, une visite guidée à la Ferme Pédagogique d'Alger "Éducation & Agriculture" au profit des délégués du MAMA et de leurs assistants. Les délégués sont des diplomates des pays membres de l'UE basés à Bruxelles, aux représentations permanentes de leurs pays auprès de l'UE.

Ils s'occupent de suivre pour leurs pays la mise en œuvre de la Politique Européenne de Voisinage (PEV) dans les pays de la partie "sud" du voisinage, à savoir, les pays du Maghreb et du Machrek (dont le nom "Groupe MaMa").

Dans le programme de cette visite, une présentation des potentialités de l'Algérie, un exposé sur le programme PAP-ENPARD, une visite guidée de la ferme, une visite des jardins partagés et une exposition des produits du terroir.



Ghouta : l'association agroécologique de LAGHOUAT

Sous l'égide du PAP-ENPARD, l'association agriculture écologique dans les zones oasiennes GHOUTA présidée par M. Lazhari BENADJILA a procédé, à l'installation de son bureau après réception de l'agrément de M. le Wali de Laghouat le 30 mai 2018 dernier.

Le bureau s'est réuni durant le mois d'octobre passé, en présence des invités des experts du PAP-ENPARD, du représentant de la CNMA, du directeur de la pêche de la wilaya, du représentant de l'université de Laghouat, d'anciens cadres de la DSA et en présence du membre honorifique M. Ahmed BENAMRA, qui capitalise 70 ans d'expérience dans le greffage et la préservation des anciennes variétés de Laghouat.

L'Objectifs de l'association :

- Faire émerger une agriculture écologique,
- Préserver les anciennes variétés végétales et animales de la région de Laghouat,

- Créer une pépinière pour la production de semences et d'arboriculture,
- Créer un centre caprins,
- Créer un bureau de réseautage avec les différents partenaires en Algérie et ailleurs,
- Préserver les anciennes variétés de palmiers.

L'association regroupe 111 membres dont 14 ingénieurs agronomes et 2 vétérinaires, 2 docteurs en économie agricole. L'association a reçu 194 demandes d'adhésion qui seront étudiées à la prochaine réunion de l'assemblée générale.

L'association aspire également à trouver un investisseur pour la création d'un centre in vitro pour la préservation des anciennes variétés de dattes de Laghouat (Tadala, Timdjouhret, Zerza et Touadjat).